

## OBJECTIFS :

**Le permis A1 autorise à conduire les motocyclettes dont la cylindrée n'excède pas 125 cm<sup>3</sup>, dont la puissance n'excède pas 11 kW et dont le rapport puissance/poids est inférieur à 0,1kW par kilogramme : Familiariser le futur conducteur avec ce type de véhicule. Être capable en toute sécurité de conduire et manœuvrer une motocyclette.**

### PUBLIC VISÉ ET PREREQUIS

Avoir minimum 16 ans au moment du passage de l'ETG Etre titulaire de l'ASSR 2 ou l'ASR avoir été soumis à un examen médical préalable devant la commission département

### DURÉE, DATES, LIEU, HORAIRES

20 heures de conduite minimum  
Cf. Convention ou contrat de formation joint

### MODALITÉ D'ORGANISATION

En présentiel

### MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia. Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules de la catégorie motocyclette adaptés à l'enseignement.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

### TARIF

Contactez Fégelé FORMATIONS : 03.54.44.45.44  
[contactfegeleformations@gmail.com](mailto:contactfegeleformations@gmail.com)

Personne en situation d'handicap :  
Contactez Fégelé Formations 03.54.44.45.44  
Etablissement accessible aux personnes handicapées

## PROGRAMME

### COMPETENCE 1

Maitrisez le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation

### COMPETENCE 2

Appréhendez la route et circuler dans des conditions normales

### COMPETENCE 3

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

### COMPETENCE 4

Pratiquer la conduite autonome, sûre et économique

## SUIVI - ÉVALUATIONS :

Un questionnaire pour mesurer la satisfaction des stagiaires est envoyé en fin de formation , les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés... Conditions de réussite : satisfaire un examen blanc

## ENCADREMENT :

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.et de la mention Deux Roues.

## METHODES PEDAGOGIQUES :

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes. Alternance de théorie et de pratique Salles de cours équipées de moyens multimédia. Aires d'évolution spécialement aménagées. Véhicules de la catégorie motocyclette adaptés à l'enseignement. Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

## SANCTION DE LA FORMATION :

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière